



énergiesolidaire

APPEL À PROJETS 2025 NATIONAL

- CAHIER DES CHARGES -

“Accompagnement des ménages en difficultés économiques et sociales vers une sortie durable de la précarité énergétique”

Préambule

La précarité énergétique est un phénomène majeur qui touche 12 millions de personnes en France, soit 1 ménage sur 5.

Ce phénomène s'accroît et s'aggrave du fait de l'augmentation de la pauvreté, la hausse des prix de l'énergie et un parc immobilier peu performant. D'après le Médiateur National de l'Énergie, en 2023, 75 % des ménages ont restreint leur utilisation du chauffage afin de diminuer leurs factures d'énergie, ce qui représente 8 foyers sur 10. Ce taux n'a jamais été aussi élevé.

Par son soutien aux actions locales de lutte contre la précarité énergétique, Énergie Solidaire a pour ambition que chaque personne, quelle que soit sa situation économique, puisse vivre dans un logement sain, bénéficier de modes de chauffage décarbonés, être maîtresse de sa consommation d'énergie et ne soit pas exclue de la transition énergétique.

En faisant appel à la générosité des producteurs, fournisseurs et consommateurs d'énergie renouvelable, Énergie Solidaire sensibilise tous les publics à cette cause souvent méconnue de détresse humaine, et leur offre la possibilité de contribuer aux actions visant à la réduire, grâce à leurs dons.

En renforçant les moyens et la visibilité des structures associatives dédiées à la lutte contre la précarité énergétique sur leur territoire, Énergie Solidaire contribue à développer leurs actions au plus près des ménages touchés, en complémentarité des dispositifs existants.

Fort de plus de **4 500** donateurs.trices à ce jour, le fonds de dotation Énergie Solidaire souhaite allouer, dans le cadre de ce nouvel appel à projets, une enveloppe totale de **400 000 €** à destination d'associations porteuses de programmes d'accompagnement visant une sortie durable de la précarité énergétique, pour une mise en œuvre à partir de 2026.

Pour préfigurer cet appel à projets et sélectionner les associations lauréates, le fonds de dotation s'est doté d'une instance de gouvernance partagée nommée Comité d'Engagement National. Ce Comité est composé d'expert.es de la précarité énergétique, du mal-logement et de l'énergie ainsi que de donateurs.trices d'Énergie Solidaire.

La transition énergétique ne peut se faire sans lutte contre la précarité énergétique qui répond à des enjeux sociaux, économiques, sanitaires et environnementaux. Il est urgent d'agir !

Calendrier de l'Appel à Projets

- Ouverture des candidatures le **17 mars 2025**
- Réception des dossiers de candidature jusqu'au **30 juin 2025 inclus**
- Sélection des lauréats par le Comité d'Engagement National d'Énergie Solidaire au plus tard le **15 octobre 2025**

Critères d'éligibilité

Énergie Solidaire a vocation à soutenir tout type d'action d'**intérêt général** portée par des **associations** qui vise à faire reculer la précarité énergétique dans sa composante « logement ».

Dans le cadre de l'attribution de l'enveloppe 2025, d'un montant de **400 000 €**, le Conseil d'Administration du fonds a acté que seules les associations porteuses d'un programme entrant dans la **catégorie d'action prévue par le cahier des charges étaient éligibles** à un financement de la part du fonds de dotation.

Les programmes proposés peuvent s'inscrire dans la phase **pré-diagnostic et / ou post-diagnostic socio-technique**.

Sont donc éligibles, les **associations** :

- qui mènent une action d'**intérêt général** ;
- qui répondent à la **thématique** proposée ;
- qui interviennent en **France hexagonale** ;
- qui recherchent un financement pour un **projet mis en œuvre à partir du 1er janvier 2026**.

Cadre de l'appel à projets

Montant minimum attribué par projet : **20 000 €**

Montant maximum attribué par projet : **100 000 €**

Durée du soutien : **2 à 4 ans**

Présélection et processus de sélection

Phase 1

Présélection des candidatures

L'équipe opérationnelle réceptionne et vérifie l'éligibilité de chacune des candidatures reçues.

Elle pré-sélectionne 10 candidatures, avec l'appui si nécessaire, du Conseil d'Administration ou du Comité d'Engagement National.

Phase 2

Sélection des lauréats et validation des fonds alloués

Les candidatures pré-sélectionnées sont transmises à chaque membre du Comité d'Engagement National d'Énergie Solidaire.

Réunis en assemblée plénière, les membres du Comité d'Engagement National délibèrent et sélectionnent par vote les associations lauréates ainsi que les montants alloués à chaque projet selon une grille de critères établis.

Le Conseil d'Administration valide ensuite la liste des associations lauréates et la répartition des fonds décidées par le Comité d'Engagement National.

Phase 3

Annonce officielle des lauréats

L'annonce officielle des structures lauréates aura lieu à l'occasion d'un événement dédié, organisé par Énergie Solidaire.

Critères d'attribution

Cinq critères d'attribution permettront de départager les associations candidates. Le premier critère représente 25% de la note finale, les trois prochains critères 20% et le critère libre 15% :

Accompagnement des ménages en difficultés économiques et sociales vers une sortie durable de la précarité énergétique	
Essaimage & solidité du projet dans le temps	20%
Expérience & travail en réseau	20%
Méthodologie d'intervention et évaluation	25%
Implication des ménages & clarté et solidité du parcours d'accompagnement	20%
Critère libre	15%

Spécificité du critère « libre »

Les membres du Comité d'Engagement National ont décidé de proposer un critère dit « libre ». Avec ce critère, les candidats sont invités à exposer en quelques mots la plus-value et les spécificités éventuelles de leurs projets.

Quelques exemples possibles (non exhaustifs) :

Lancement d'une expérimentation inédite pour la structure
Projet répondant à une problématique sociale spécifique - action à destination d'un public cible (locataires, personnes âgées ou en situation de handicap, propriétaires bailleurs, etc.)
Projet répondant à une problématique sociale spécifique - action menée sur un territoire cible (territoires ruraux, etc.)

Recours aux énergies renouvelables
Recours aux matériaux bio-sourcés
Actions à destination des copropriétés
Action de tiers-financement (avance de subventions pour la réalisation des travaux)
Zéro reste à charge
Accompagnement à la réduction des consommations énergétiques et prévention de l' effet rebond

Opérations de communication

Le présent appel à projets revêt un double objectif : lutter plus efficacement contre la précarité énergétique et accroître la visibilité des actions menées par les associations sur le terrain.

C'est pourquoi chaque lauréat du présent appel à projet s'engage à :

- Mentionner le partenariat avec Énergie Solidaire sur l'ensemble de ses outils promotionnels et de communication, pendant toute la durée de la convention de partenariat et dans les trois mois après la notification des résultats.
- Permettre à Énergie Solidaire d'afficher sur l'ensemble de ses outils de communication le logo de l'association ainsi que les informations relatives au projet soutenu dans le cadre de ce partenariat (après validation par l'association des documents qui la concernent)
- Permettre à Énergie Solidaire de valoriser le projet ou l'action de l'association par tout outil audiovisuel le cas échéant, avec l'accord de l'association.

Modalités de candidature

**!! Pensez-y : envoyez-nous votre dossier au plus tôt, sans attendre la date limite !
Cela nous permettra, si besoin, de vous demander des compléments d'information.**

Merci d'envoyer votre candidature impérativement par mail à :

Marion REMY, Responsable Programmes
marion.remy@energie-solidaire.org

En indiquant en objet du mail : AAPN25 + NOM DE VOTRE STRUCTURE

Pièces à joindre à votre candidature :

- Dossier de candidature dûment rempli
- Calendrier prévisionnel de mise en œuvre de l'action
- Budget prévisionnel de l'action
- Rapport d'activité et financier 2023 de la structure
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Le présent cahier des charges paraphé et signé

Personne en charge du suivi de la candidature

NOM, Prénom :

Qualité :

Adresse email :

Numéro de téléphone :

Signataire

NOM, Prénom :

Qualité :

Date :

Signature :